

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Séance du conseil municipal du 14 décembre 2020

COATICOOK, le 14 décembre 2020 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

Informations générales sur les travaux de la Ville

Voici quelques informations en vrac sur des travaux :

- Les employés de la division voirie s'affairent principalement aux travaux de déneigement. Lorsque la température est plus clémente, ils font de l'élagage en milieu urbain et en milieu rural pour faciliter le déneigement ;
- Les équipes d'Hydro-Coaticook ont réalisé les décorations de Noël, ils ont installé les génératrices pour le programme de gestion de la pointe d'Hydro-Québec et ils poursuivent la réparation des turbines de la centrale Belding;
- Division des infrastructures, le personnel a procédé à l'hivernation des bornes-fontaines ;
- Division parcs, bâtiments et espaces verts, les équipes ont procédé à la mise en place du matériel pour ouvrir les patinoires lorsque le temps sera venu.

Urbanisme et environnement

Fonds des municipalités pour la biodiversité

La Ville de Coaticook a un rôle important à jouer dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques ainsi que pour la conservation, la restauration et la mise en valeur des milieux naturels sur son territoire. La Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) et la Fondation de la faune du Québec ont mis sur pied un « Fonds des municipalités pour la biodiversité » qui est mise à la disposition des municipalités ou villes afin de développer des projets de protection de la biodiversité. Chaque Fonds est destiné à recevoir des contributions en argent et à les réserver exclusivement pour soutenir la réalisation de projets conformes au

mandat de la Fondation. La Ville de Coaticook a soumis des projets. La Fondation s'engage à contribuer, pour les années 2019 à 2022 inclusivement, au Fonds selon l'une ou l'autre des modalités suivantes :

1. Pour chaque dollar de contribution versé par la Ville de Coaticook:

- un montant équivalent à 7 % de la contribution de la Ville sera prélevé pour alimenter le Plan Nous (volet 3);
- un montant équivalent à 8 % de la contribution de la Ville sera prélevé pour la gestion du Fonds par la Fondation;

2. Pour chaque dollar de contribution versé par la Ville de Coaticook, la Fondation et ses partenaires verseront au Fonds un montant se situant entre 90% et 105% selon les années et dans le respect des octrois gouvernementaux. La contrepartie est ainsi calculée chaque année selon les paramètres applicables.

Le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques est autorisé à octroyer à la Fondation une subvention d'un montant maximal de 1 875 000 \$, soit un montant maximal de 625 000 \$ au cours de chacun des exercices financiers 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023, pour le Fonds. Les fonds seront répartis entre les municipalités adhérentes pour un maximum de 1 \$ par ménage que compte la municipalité ou la ville. Les élus ont donc accepté que la Ville de Coaticook appuie le projet de création d'un fonds dédié à la Fondation, qu'elle consente à y verser l'équivalent de 1 \$ par ménage par année et que la municipalité autorise l'utilisation du montant ou une partie du montant déposé dans le Fonds pour le financement des projets de conservation de milieux naturels et de lutte aux changements climatiques. Ces projets seront préalablement développés en collaboration avec la Fondation.

Communications, culture et tourisme

Adoption du programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier

Sur le territoire de la Ville de Coaticook on retrouve beaucoup de patrimoines immobiliers résidentiels. La Ville de Coaticook a déposé une demande auprès du ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier volet 1A pour un montant de 50 000 \$ en 2020 et 50 000 \$ en 2021 conditionnellement à un investissement à la même hauteur du ministère et d'autoriser le maire à signer ladite demande d'aide financière. Il y a 19 bâtiments de la Ville qui pourrait recevoir du soutien financier. Les élus ont adopté ce nouveau programme du MCCQ.

Services extérieurs

Demande au Ministère des Transports du Québec pour l'installation de signalisations sur la route 141

La Ville de Coaticook désire imposer un détour via le chemin Saint-Pierre et le chemin Riendeau aux camions de matières résiduelles afin de se rendre au site d'enfouissement, situé sur le chemin Bilodeau. Présentement, beaucoup de camions en provenance de Magog tournent sur le chemin Riendeau au village à Barnston (même si la signalisation en place interdit la circulation lourde) afin de se rendre sur le chemin Bilodeau, via le chemin Fecteau. Des citoyens du secteur ont déposé une pétition concernant la circulation lourde au village de Barnston. Les élus ont donc résolu de demander au MTQ d'ajouter l'affichage nécessaire pour détourner la circulation et ils se sont engagés à paver le chemin St-Pierre en 2021.

Communautaire

Paiement de 2 112 \$ à Équijustice, organisme de médiation de justice citoyenne, relativement au mandat visant à permettre à ses citoyens de bénéficier d'un outil de médiation

La Ville de Coaticook souhaite mandater Équijustice, au profit de l'Unité de médiation citoyenne, afin que ses citoyens puissent bénéficier d'un outil de médiation entre citoyens. Le Réseau Équijustice a pour mission de développer une justice équitable et accessible à tous en invitant les personnes à s'engager dans la gestion des difficultés qu'elles vivent en collectivité et en les accompagnant dans le respect de leurs droits et de leurs différences. Les élus ont accepté de contribuer à cet organisme pour que les citoyens de Coaticook puissent avoir accès gratuitement au service.